

**COMMUNIQUE OFFICIEL**  
**N°005/HAMA/SG/2024**

La conférence internationale intitulée «réguler les services numériques : pour un dialogue renforcé entre les Régulateurs et les Grandes plateformes en ligne sur le continent africain et dans l'espace francophone», qui a regroupé, du 23 au 24 avril 2024, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, les autorités de régulation membres du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM) et du Réseau des Instances Africaines des Régulateurs de la Communication (RIARC), a débouché sur deux actes d'engagement.

D'une part, les autorités membres du REFRAM et du RIARC ont marqué leur engagement commun à l'œuvre par une «**Déclaration sur le renforcement du dialogue avec les plateformes en ligne sur le continent africain et dans l'espace francophone**».

D'autre part, le REFRAM et le RIARC, dont est membre, à la fois, la HAMA du Tchad, ont signé, avec les Grandes plateformes numériques, notamment, META, TIKTOK, X (ex Twitter) et GOOGLE, un «**Protocole d'engagement volontaire des grandes plateformes en ligne**».

Les deux actes d'engagement auxquels fait partie la HAMA marquent une étape importante vers l'objectif mondial d'assurer à l'humanité «un internet de confiance».

N'Djaména, le 29 avril 2024

Le Secrétaire Général de la HAMA



**Félicien ALLADOUM RADINGAYE**

